



Assemblée Générale

Rapport d'activité 2019

La FNBM via ses élus, ses adhérents et ses 7 permanents est un corps vivant qui :

SIÈGE :



- Au **Comité Technique National des Commerces non-alimentaires au sein du Comité National de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés**
- A la Présidence du **Conseil d'Orientation de l'Onisep**
- Au conseil d'administration de l'**Opérateur de compétences de la Construction « Constructys »**
- A l'assemblée générale du **Medef** et de la **CPME**
- Au **Conseil Supérieur de la Construction et de l'Efficacité Energétique** sous l'égide du ministère de la Cohésion des Territoires
- A l'**Observatoire des délais de paiement** sous l'égide du ministère de l'Economie et des Finances
- Au comité **Profeel** « Programme de la Filière pour l'innovation en faveur des Economies d'Énergie dans le bâtiment et le Logement »
- Au comité de **suivi des surcoûts de la crise sanitaire dans le bâtiment** géré par le Commissariat Général au Développement Durable.
- Au comité de **rénovation du BTS Technico-Commercial**
- Au **Club de l'Amélioration de l'Habitat**
- Au **Comité de pilotage risque amiante**
- A la Commission **Paritaire Consultative (CPC) « Construction »**

La FNBM via ses élus, ses adhérents et ses 7 permanents est un corps vivant qui :

ACCOMPAGNE :



- En signant la **Charte « Engagé pour Faire »** qui est désormais le relais du Plan de Relance
- En participant au **Plan Bâtiment Durable** qui fédère les acteurs du bâtiment et de l'immobilier
- En assistant aux réunions de la mission de préfiguration des filières de **Responsabilité Elargie du Producteur pour l'identification des solutions de collecte et de recyclage des déchets.**
- En contribuant à l'**Observatoire des déchets du Bâtiment piloté par l'ADEME**
- En étant l'interlocuteur des **directions générales des Ministères (DGPR, DGALN, DHUP)**

NÉGOCIE :



LA CONVENTION COLLECTIVE DU NEGOCE DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION (IDCC 3216) avec les syndicats de salariés

- En gérant la Commission Professionnelle Paritaire Nationale d'Interprétation du négoce des matériaux de construction
- En suivant la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du négoce des matériaux de construction
- En administrant l'Observatoire des métiers et des qualifications du négoce des matériaux de construction
- En organisant la Section Paritaire Professionnelle (SPP) du négoce des matériaux de construction

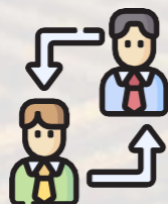
SIGNE :



- L'avenant du 6 février 2019 relatif aux **minima conventionnels**
- L'avenant du 9 juillet 2019 portant sur **la désignation des délégués syndicaux**, leur nombre, leurs moyens et la valorisation de leurs parcours syndicaux
- L'avenant du 29 novembre 2019 mettant en œuvre **le dispositif Pro A** permettant de valoriser des formations
- **Le rapport d'activité annuel de la CPPNI**, bilan obligatoire des accords contractés dans les entreprises du négoce des matériaux de construction et transmis au Ministère du Travail
- **La Convention Nationale d'Objectifs** et de Moyens (CNO) avec la CNAMTS, permettant aux négoceurs de la branche de moins de 200 salariés de bénéficier de subventions pour leurs équipements en prévention et en sécurité

La FNBM via ses élus, ses adhérents et ses 7 permanents est un corps vivant qui :

TRANSMET :



- **Le rapport d'activité de la FNBM** auprès de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique
- **Le rapport et le bilan comptable sur le paritarisme dans la branche du négoce des matériaux de construction** auprès du Fonds pour le financement du dialogue social (AGFPN)
- **Le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes** de la FNBM auprès du Journal Officiel
- **Le rapport d'activité annuel de la CPPNI**, bilan obligatoire des accords contractés dans les entreprises du négoce des matériaux de construction auprès du Ministère du Travail
- Tous les 4 ans, **le dossier en représentativité patronale** auprès de la Direction Générale du Travail.

ÉTUDIE :



- Avec l'appui de « Constructys », **l'apprentissage dans la branche, les métiers en tension, le suivi qualitatif et quantitatif des CQP**
- A la demande de l'Ademe, **le recensement des solutions apportées par le négoce pour respecter les obligations en matière de collecte des déchets de la construction**
- Pour l'**Observatoire des délais de paiement, les pratiques en matière de délais de paiement au sein de la filière.**

DIFFUSE :



- **1758 notes à destination des adhérents** (Flash-infos, Négoce-infos, Négoce-Mémo) depuis 2019
- « **Negofil** » la newsletter de la FNBM
- « **Negostat** » le bulletin de recensement des statistiques de la filière
- **Les guides « Sécurité » FNBM** indispensables à la profession sur la livraison, le transport, bonnes pratiques d'arrimage des charges, sécurité d'un point de vente, manutention.

La FNBM c'est aussi la Maison des Distributeurs de Matériaux de Construction avec :



Une activité d'assistance juridique et de conseil au service des adhérents :

- Consultations téléphoniques, mails ou courriers : droit social, droit des affaires, droit de la formation, environnement, sécurité, transport
- Expertise en matière de droit conventionnel : interprétation de la CCN du négoce des matériaux de construction et des accords de branche
- Journée de formation dédiée à la maîtrise des dispositions de la CCN du négoce des matériaux de construction
- Un service de soutien en matière de renseignement commercial et du risque-client



Activité de veille juridique et d'information – Décryptage et analyse de l'actualité :

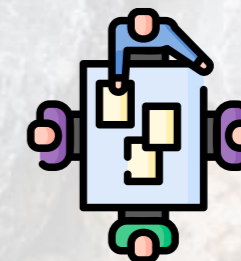
- FLASH-INFOS : Analyse en temps réel des textes publiés au JO
- NEGOCE-INFOS : Récapitulatif mensuel de l'actualité juridique
- NEGOCE-MEMO : Décryptage de fond des réformes clés
- NEGOFIL : Newsletter de la FNBM

La FNBM c'est aussi la Maison des Distributeurs de Matériaux de Construction avec :



Gestion du dispositif des CQP de la branche du négoce des matériaux de construction :

- Organisation des jurys paritaires annuels de validation
- Habilitation et suivi des 15 organismes de formations agréés aux CQP
- 362 diplômes délivrés auprès des collaborateurs en 2019 – Taux de réussite de 86 %



Des commissions de travail auxquelles participent des représentants des entreprises adhérentes :

- Commission Sociale
- Commission Formation
- Commission Economique
- Commission Environnement et Développement durable



Des instances se réunissant régulièrement :

- Un bureau exécutif (10 membres)
- Un comité directeur
- Une assemblée générale

La FNBM c'est aussi la Maison des Distributeurs de Matériaux de Construction avec :

Des industriels, partenaires des manifestations autour de la profession :



- Le Déjeuner-rencontre annuel de la Fédération
- Les « Rendez-vous du Négoce »



La FNBM, la force d'un réseau :



La **FNBM** adhère au **MEDEF**, à la **CPME** et à **UFEMAT** l'organisation européenne des négociants en matériaux de construction.



La **FNBM** est organisée **en région avec 7 CSR** (Chambre Syndicale Régionale) statutairement constituées et **4 en cours de constitution**.



Organisation phare de la distribution pour le bâtiment et les travaux publics, la FNBM assume des missions régaliennes de premier ordre **dans l'intérêt de ses adhérents et de la filière constructive**.

A ce titre et avec l'aide de la FNBM, les CSR s'engagent dans la conclusion :



- D'engagements **régionaux** pour le **développement de l'emploi et des compétences** (EDEC en Normandie, Pays de Loire et Centre Val de Loire)
- **De contrats de plan Etat-Région** (Contrat BTP/Négoce des Matériaux de Construction en Nouvelle-Aquitaine)
- **De Plan de Prévention de Règlementation et de Gestion des Déchets (PPRGD)**



Sa **nouvelle dénomination** lui permettra **une identification accrue et une meilleure visibilité** pour l'ensemble de ses adhérents, quel que soit leur domaine de compétence, généraliste, multi-généraliste ou de spécialistes dans le prisme des matériaux, produits et équipements de construction.